

Appartement à Luxembourg-Kirchberg 590 000 €

Luxembourg-Kirchberg - 116 m²



Aperçu

- PAP **Reimerwee**
- Année de construction **2022**
- Classe énergétique **AA**
- Cave
- Cuisine équipée
- Parking intérieur
- Salle de bains
- Salle de douche
- Séjour / Salle à manger
- Terrasse
- WC séparé

Description

Logement à coût modéré, construit en 2022, situé au rez-de-chaussée et d'une surface cadastrale de 116,89 m².

Cet appartement est composé d'un hall d'entrée, d'un séjour avec cuisine équipée, de trois chambres à coucher, d'une salle de douche, d'une salle de bains ainsi que d'une terrasse avec jardin. Il bénéficie également d'une cave privative au sous-sol de la résidence.

Un emplacement de parking dans le garage souterrain de la résidence est inclus dans le prix de vente.

Les charges s'élèvent à environ 540 €/mois.

Cette résidence dispose d'un ascenseur.

Le logement se situe dans une cité calme à Luxembourg-Kirchberg.

Conditions de vente

Ce logement peut être vendu à toute personne répondant à la condition d'éligibilité pour l'acquisition d'un logement à coût modéré établi par le *Guichet unique des Aides au Logement*.

Le dossier de candidature, accompagné de tous les documents demandés, doit être envoyé par e-mail à vente@snhbm.lu dans les meilleurs délais. Les dossiers sont analysés une fois par mois.

Clôture des candidatures : dimanche, 31 mai 2026.

Liste des prix

Référence	Résidence	Étage	Surface utile d'habitation	Nombre de chambres	Prix de vente	Prix de vente sans participation financière *	Participation financière **	Prix de vente avec participation financière ***	Date d'achèvement
075 - réservé	ATRIA	0	116 m²	3	590 000 €	-	-	-	2022

* Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement à coût modéré

Prix de vente sans participation financière : Prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement à coût modéré. Un certificat d'éligibilité à la vente à coût modéré émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature.

** Participation financière

Montant correspondant à l'aide étatique pour la vente abordable ; la participation financière n'est déduite que pour les candidats-acquéreurs éligibles à un logement abordable.

*** Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement abordable

Prix de vente avec participation financière : prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement abordable. Un certificat d'éligibilité à la vente abordable émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature

Autres photos



